

MESURES DE CARTE SCOLAIRE RENTREE 2025

Récapitulatif des mesures carte scolaire R25 actées au CSASD du 2 septembre 2025 :

Implantations de classes

- Creil école primaire Danielle Mitterrand
- Pont Sainte Maxence école élémentaire Jules Ferry
(implantation provisoire pour un an)

Autre implantation de poste

- Implantation d'un poste de gestionnaire au Service Ecole Inclusive (SEI) (régularisation)

Récapitulatif des mesures carte scolaire R25 prises au CSASD du 26 juin 2025 :

Abandons de retraits de classe

- Gouvieux école maternelle Georges Pompidou
- Senlis école primaire Séraphine Louis

Retrait de classe

- Gouvieux école primaire de Chaumont

Implantations de classe

- Frocourt école primaire Georges Lagrenée
- Bury école maternelle Lesieur
- RPI-75 : Daméraucourt/Sarnois/Dargies école élémentaire de Daméraucourt
- Ribécourt-Dreslincourt école primaire Aristide Briand

Autre implantation de poste

- Implantation d'un poste de Conseiller vie scolaire (CVS)

EVOLUTION DU RESEAU SCOLAIRE RENTREE 2025

Changements de noms d'école

- L'école maternelle l'Obier devient l'école maternelle Claude Brunet
- L'école élémentaire l'Obier devient l'école élémentaire Claude Brunet

Evolution du réseau scolaire

➤ Projets validés

Circonscription d'Auneuil :

- La Chapelle aux Pots : Fermeture de l'école élémentaire (0237G) du hameau d'Armentières et transfert de la classe restante à l'école primaire (1651U) de la Chapelle aux Pots, la décharge de direction est à 0.33 avec 3 classes maternelles et 4 classes élémentaires

Circonscription de Clermont :

- Breuil le Sec : fusion entre l'école maternelle (1427A) et l'école élémentaire (0683S), l'école devient une école primaire avec conservation du RNE :683S, la décharge de direction est de 0.5 avec 4 classes maternelles et 7 classes élémentaires

Circonscription de Crépy en Valois :

- RPI-40 : Boullaré/ Etavigny/ Neufchelles/ Rouvres en Multien/ Varinfroy : direction unique à Rouvres en Multien avec une décharge de direction à 0.33
- Crépy en Valois : fusion entre l'école maternelle (0869U) et l'école élémentaire (1303R), l'école devient l'école primaire G.Ramon avec conservation du RNE : (1303R), la décharge de direction est de 0.33 avec 3 classes maternelles et 3 classes élémentaires

Circonscription de Méru :

- Ste Geneviève : fusion entre l'école élémentaire Claudel (0890S) et l'école élémentaire Pauchet (0889R), l'école devient l'école élémentaire Claudel-Pauchet avec conservation du RNE (0890S), la décharge de direction est de 1 avec 12 classes élémentaires

Circonscription de Nogent Sur Oise :

- Nogent Sur Oise : transfert du poste UPE2A de l'école élémentaire l'Obier vers l'école élémentaire Leveillé de Montataire
- Nogent Sur Oise : transfert du poste UPE2A de l'école élémentaire P.Bert vers l'école élémentaire Charpak

Circonscription de Noyon :

- RPI-28 : Berlancourt/ Golancourt/ Villeselve : fermeture de l'école de Villeselve (0799T) et transfert de la classe unique à Berlancourt (0782Z) : l'école primaire de Berlancourt compte 1 classe maternelle et 1 classe élémentaire

Circonscription de St Just en Chaussée :

- RPI-69 : Le Frestoy Vaux/ Méry la Bataille : l'école élémentaire du Frestoy Vaux (0600B) quitte le regroupement pédagogique, la classe restante est transférée à l'école primaire de Méry la Bataille (0604F) : 1 classe maternelle et 2 classes élémentaires, le regroupement pédagogique dispersé devient un regroupement pédagogique concentré à Méry la Bataille.
Les élèves de l'école élémentaire du Frestoy Vaux seront scolarisés, à compter de la rentrée scolaire 2025, dans les écoles de la commune de Tricot.

Circonscription de Senlis :

RPI-37 Borest/ Fontaine Chaalis : transfert d'une classe élémentaire de l'école élémentaire de Fontaine Chaalis à l'école maternelle de Borest.

- L'école maternelle de Borest devient une école primaire : une classe maternelle et une classe élémentaire ;
- L'école élémentaire de Fontaine Chaalis : deux classes élémentaires
- Création d'une direction unique sur le RPI avec $\frac{1}{4}$ de décharge de direction.

➤ Projet reporté pour la rentrée scolaire 2026

Circonscription de Compiègne :

- Compiègne : fusion entre l'école maternelle (477T) et l'école élémentaire (0711X) St Germain, l'école devient l'école primaire St Germain avec conservation du RNE : en attente.

Circonscription de Creil :

- Implantation d'un poste en UPE2A.